

THEME 1 : Qu'est-ce que le droit ?

Le droit et la règle de droit

- 1. Le principe de liberté permet :**
 - Faire tout ce que l'on désire
 - Faire tout ce qui ne nuit pas à autrui
 - Faire tout ce qui nuit à autrui
- 2. Le principe d'égalité indique**
 - Que les hommes naissent égaux en droits
 - Que les hommes demeurent libres
 - Que tous les êtres vivants naissent égaux en droits
- 3. Le principe de solidarité correspond à :**
 - L'assistance et la fraternité
 - Le pouvoir et l'exploitation
 - La compétition
- 4. Le principe de laïcité garantit :**
 - La liberté d'entreprendre
 - La neutralité de l'Etat à l'égard des religions
- 5. La liberté d'expression permet :**
 - D'écrire ou imprimer librement ses opinions sans abus
 - De diffuser des photos d'autrui sur les réseaux sociaux

Les sources du droit

- 6. Les sources de droit sont des règles :**
 - Locales
 - Nationales
 - Internationales
 - Contractuelles

7. La Constitution est le texte fondateur de :

- La Vème République en 1958
- La IIIème République en 1789

8. Une convention collective est l'accord conclu entre :

- Les représentants des employeurs et les représentants des salariés
- L'employeur et l'Etat

9. La jurisprudence est :

- La position des juges sur une question donnée
- Une source du droit qui émane des tribunaux de première instance

THEME 2 : Comment le droit permet-il de régler un litige ?

Le litige

10. Le conflit dont les faits sont traduits en termes juridiques devient un litige :

- Vrai
- Faux

11. Les prétentions des parties au procès incombent toujours :

- Au demandeur à l'action
- Au défendeur à l'action
- Au demandeur et au défendeur

La preuve

12. La charge de la preuve dans un procès incombe toujours :

- Au demandeur à l'action
- Au défendeur à l'action

13. Une présomption légale :

- Dispense de preuve celui qui en a la charge
- Est soit simple soit irréfragable
- Est un fait exclu par le juge

14. Les actes juridiques dont le montant dépasse 1 500 euros peuvent être prouvés :

- Par un acte authentique
- Par un témoignage
- Par un écrit sous signature privée

15. En matière commerciale la preuve peut être apportée par tous moyens :

- Vrai
- Faux

Le recours au juge

16. Les tribunaux suivants sont des tribunaux de première instance :

- La Cour d'assises
- Le tribunal correctionnel
- Le tribunal judiciaire
- La Cour d'appel

17. Le principe du contradictoire signifie que :

- Les parties au procès doivent être informées des arguments de leur adversaire
- Le juge doit être impartial

Thème 3 : Qui peut faire valoir ses droits ?

La personne juridique

18. Une personne physique est identifiée par son genre, nom, nationalité, domicile, son âge

- Vrai
- Faux

19. Une personne morale est identifiée par sa dénomination, son siège social, sa nationalité

- Vrai
- Faux

20. L'animal a la personnalité juridique

- Vrai
- Faux

La capacité et l'incapacité

21. La capacité de jouissance est l'aptitude à être titulaire de droit.
- Vrai
 - Faux
22. Une personne mineure a une capacité d'exercice limitée.
- Vrai
 - Faux
23. Un acte de disposition est un acte portant sur le patrimoine :
- Vrai
 - Faux

Le patrimoine

24. Les actes d'administration sont :
- Des actes graves qui modifient la composition du patrimoine
 - Des actes de gestion courante sans atteinte importante au capital
25. Le patrimoine contient tout ce qui a une valeur pécuniaire pour une personne et il se divise en une partie appelée l'actif (ses droits et ses biens) et une partie appelée le passif (l'ensemble de ce qu'elle doit).
- Vrai
 - Faux

Thème 4 : Quels sont les droits reconnus aux personnes ?

Les droits patrimoniaux

26. Les droits patrimoniaux ont les caractères suivants :
- transmissibles
 - saisissables
 - cessibles
 - prescriptibles
 - imprescriptibles

Les droits extrapatrimoniaux

27. Les droits extrapatrimoniaux sont des droits subjectifs qui se caractérisent par le fait qu'ils sont intimement attachés à la personne
- Vrai
 - Faux
28. Les données personnelles d'une personne sont protégées par :
- La CNIL
 - Le RGPD règlement général sur la protection des données
 - L'INPI
 - L'AFNOR
29. Le droit au respect de la vie privée est protégé par :
- L'article 1382 du Code civil
 - L'article 9 du Code civil
 - L'article 8 de la CEDH convention européenne des droits de l'homme

Le droit de propriété

30. Les 3 attributs du droit de propriété sont :

- Usus
- Fructus
- Abusus

31. Le droit de propriété a un caractère :

- Absolu
- Exclusif
- Perpétuel

32. La marque commerciale est un signe qui permet à une entreprise de pouvoir distinguer les biens et/ou services qu'elle fabrique ou commercialise de ceux de ses concurrents

- Vrai
- Faux

33. Pour protéger sa marque, l'entreprise doit la déposer auprès de :

- L'AFNOR
- L'INPI
- Le tribunal de commerce